

Comité Départemental de badminton de l'Aveyron

Conseil d'Administration du 28 juillet 2018 à Pont de Salars

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 28 juillet 2018



Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron

CDOS – 6, rue des Violettes
12850 ONET LE CHATEAU
comitebad12@gmail.com

Rédacteur : Xavier ARMENGAUD

Date d'émission : 2 août 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt huit juillet, à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron s'est réuni, salle du bar de l'Anse du Lac à Pont de Salars, sous la présidence de Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Etaient présents :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUALITES	NOMS	Téléphone	Fax	Mail	PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION
Président	ARMENGAUD Xavier	06 85 88 52 04		xavier.armengaud@a-2-e.fr	X		X
Trésorier	GEMARIN Anthony	06 79 35 46 42		anthony.gemarin@wanadoo.fr	X		X
Secrétaire Général	COMBES Matthieu	06 32 54 90 14		matthieu.combes8@gmail.com	X		X
Membre	ARMAND Caroline			armand_caroline@hotmail.com	X		X
Membre	LAGARDERE Sébastien	06 07 96 46 43		seb.lagardere40@gmail.com	X		X
Membre	LAMBIN Florian	06 60 58 97 78		florian.lambin6667@orange.fr	X		X
Membre	MARION Christophe	06 70 60 68 16		gryssm.bad@gmail.com	X		X
Membre	NOUVIALE Emmanuel	06 07 83 24 01		e.nouviale@gmail.com	X		X
Membre							
Membre							
Membre							
Membre							

Liste de diffusion :

- Président(e)s des associations membres

Comité Départemental de badminton de l'Aveyron

Conseil d'Administration du 28 juillet 2018 à Pont de Salars

Ordre du Jour :

- Election du bureau
- Présentation du projet CODEP 2018-25
- Validation des priorités du comité
- Poste Emmanuel NOUVIALE
- Mise en place des commissions et des sous-commissions
- Etablissement d'un règlement intérieur et d'un organigramme fonctionnel
- Compétitions prises en charge (Interclubs, TDJ Championnats Aveyron jeunes et seniors)
- Calendrier CODEP saison 2018-19
- Fonctionnement TRJ
- Collectifs
- Partenariat
- Actions communes avec CODEP 48 et CODEP 81
- Questions diverses

1 - ELECTION DU BUREAU

- Présentation des modalités d'élection du Bureau par le Conseil d'Administration par Xavier ARMENGAUD :
 - Conseil d'administration élit en son sein au scrutin secret un bureau de 3 membres dont le Président nouvellement élu, un Trésorier et un Secrétaire Général.
- Election au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours :
 - Candidatures présentées :
 - GEMARIN Anthony au poste de Trésorier
 - COMBES Matthieu au poste de Secrétaire Général
 - Les 8 membres du Conseil d'Administration, disposant de 8 voix, procèdent au vote :
 - 8 voix pour les candidats
 - 0 voix contre
 - 0 abstention

Au premier tour, les candidats sont élus au poste de Trésorier et de Secrétaire Général pour une durée de 4 ans.

2 - PRESENTATION PROJET CODEP 2018-25

Xavier ARMENGAUD remet un exemplaire papier du projet à chaque membre du Conseil d'Administration et le présente.

3 - VALIDATION DES PRIORITES DU COMITE

Les objectifs du projet de comité 2018-25 :

- **priorité n°1 : structurer le comité** afin d'assurer continuité et pérennité au badminton dans le département de l'Aveyron,
- **priorité n°2 : communiquer** afin d'assurer notre rôle d'acteur de proximité auprès des clubs en relayant les orientations institutionnelles,
- **priorité n°3 : organiser les compétitions et manifestations sportives** afin de promouvoir notre sport,
- **priorité n°4 : inciter à la formation et à la labellisation**, afin d'augmenter les compétences des clubs et de structurer notre territoire,
- **priorité n°5 : augmenter le nombre de licenciés** afin de conforter les ressources du badminton en Aveyron, en développant notamment les pratiques handisport et sport adapté dans les clubs,
- **priorité n°6 : promouvoir et développer une culture haut niveau.**

Le Conseil d'Administration approuve les objectifs et les priorités du projet de comité.

4 - POSTE EMMANUEL NOUVIALE

En septembre 2016, Emmanuel NOUVIALE a été embauché à mi-temps par le Comité en CDI. Le poste prévoit de promouvoir le badminton comme Sport Santé auprès des publics sénior et en situation d'handicap. A ce titre, le Comité perçoit une aide dégressive CNDS/PSE de l'ordre de 16 à 17 k€ versée sur 4 ans.

➤ Emmanuel fait un compte rendu détaillé de l'activité de son poste :

- Les interventions s'effectuent auprès de différentes structures (EHPAD, CCAS, ADAPEI, comité départemental du sport adapté, comité départemental handisport, centres d'accueil...)
- Etablissement d'un projet visant à développer la pratique du badminton handisport et sport adapté dans les clubs et les structures spécialisées (projet retenu dans le cadre d'un appel à projets du Conseil Départemental de l'Aveyron en 2018)
- Soutien logistique à l'organisation des Championnats d'Europe de Para-badminton qui auront lieu du 1^{er} au 4 novembre 2018 à Rodez
- Opérations de sensibilisation à l'handicap auprès des membres de nos associations.

Les objectifs de ce poste à mi-temps sont donc de favoriser l'intégration des publics concernés par les pratiques handisport et sport adapté au sein du badminton aveyronnais (attractivité) et de soutenir les pratiques handisport et sport adapté pour le plus grand nombre (solidarité).

Emmanuel fait également état des limites et des difficultés rencontrées dans son activité :

- Son poste n'est pas suffisamment encadré
- Les ressources des structures et des publics visés ne permettent pas une valorisation financière des interventions
- Ces interventions sont redondantes avec celles d'acteurs préexistants sur les thématiques handisport et sport adapté.

➤ Les membres du Conseil d'Administration débattent ensuite de la pertinence du poste et Xavier ARMENGAUD propose de mettre en place la procédure suivante :

- En dehors des interventions extérieures, le lieu de travail d'Emmanuel sera aux bureaux d'A2E (résidence La Boriette, bâtiment B1, rue Vieussens à Rodez) ; Emmanuel disposera d'un bureau avec PC et du matériel logistique à titre gracieux,
- Emmanuel poursuivra son activité jusqu'à mi-novembre 2018 avec comme principales tâches :
 - Soutien logistique à l'organisation des Championnats d'Europe de Parabadminton
 - Mise en place d'opérations de sensibilisation à l'handicap au sein des clubs
 - Encadrement des stages de badminton estivaux pour le compte du Comité
 - Autres missions ponctuelles selon besoins du Comité
- Mise en place d'un groupe de travail avec Xavier ARMENGAUD afin :
 - De mener une étude sur la pérennité financière du poste
 - De mener une étude sur les besoins du Comité
 - De dresser une fiche de poste détaillée
- Décision de maintien, de modification du poste par délibération du Conseil d'Administration avant la fin de l'année 2018.

Le Conseil d'Administration approuve la mise en place de la procédure.

5 - MISE EN PLACE DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

Deux commissions sont instaurées ; elles englobent les différents moyens d'actions du comité :

- Développement :
 - Administration, finances, budget,
 - Emploi,
 - Clubs,
 - Formations,
 - Communication, promotion,
 - Commissions mixtes UNSS, USEP,
 - Arbitrage,
 - Partenariat,
- Vie sportive :
 - Jeunes,
 - Compétitions,
 - Interclubs,
 - Collectifs,
 - Haut niveau.

Xavier ARMENGAUD est désigné responsable de la commission Développement.

Manu NOUVIALE est désigné responsable de la commission Vie sportive.

Les groupes de travail rattachés aux commissions sont les suivants :

- Interclubs : Caroline ARMAND, Florian LAMBIN
- Compétitions et collectifs adultes : Matthieu COMBES
- Jeunes : Anthony GEMARIN, Sébastien LAGARDERE
- Arbitrage : Sébastien LAGARDERE, Emmanuel NOUVIALE
- Communication, promotion : Christophe MARION
- Partenariat : Xavier ARMENGAUD, Emmanuel NOUVIALE
- Administration, finances, budget : Xavier ARMENGAUD
- Emploi : Xavier ARMENGAUD, Florian LAMBIN
- Commissions mixtes UNSS, USEP : Emmanuel NOUVIALE
- Formations : Emmanuel NOUVIALE

Les groupes de travail à pourvoir (clubs et haut niveau) seront gérés au gré des besoins de manière collégiale.

Les membres du Conseil d'Administration en charge des groupes de travail pourront prendre appui sur des personnes non membres ; les membres du Conseil d'Administration restent toutefois responsables de la bonne exécution des actions du Comité. A ce jour, plusieurs personnes non présentes ont fait savoir qu'elles soutiendraient les actions du Comité :

- Frédéric JAUGEY,
- Quentin BIROT,
- Xavier BOUZAT,
- Guy BOUSQUET.

Le Conseil d'Administration approuve la mise en place des groupes de travail constituant les commissions.

6 - ETABLISSEMENT D'UN REGLEMENT INTERIEUR ET D'UN ORGANIGRAMME

Il est proposé de mettre en place un règlement intérieur compatible avec celui de la fédération. Ce document sera constitué lors de la saison 2018-19 et soumis au vote de l'assemblée générale.

Ce document fixera les règles de fonctionnement du Comité, notamment les modalités d'intervention et de participation lors de chaque action du Comité.

Un organigramme nominatif sera également établi dans les prochaines semaines.

Le Conseil d'Administration approuve la mise en place d'un règlement intérieur et d'un organigramme.

7 - COMPETITIONS ORGANISEES

- Interclubs seniors :
 - maintien du format existant avec des ajustements selon les remontées des clubs,
 - les dates seront calées sur celles du championnat Interclubs Régional (voir le planning annexé),
- TDJ :
 - voir les modalités d'organisation et de participation du Comité entre les membres des groupes de travail Jeunes
- Championnats Aveyron jeunes et seniors/vétérans :
 - Organisation les 16 et 17 février 2019
 - Lieu à définir : Pont de Salars ?

La mise en œuvre des compétitions organisés par le Comité est à la charge des responsables des commissions et des groupes de travail adéquats.

Le Conseil d'Administration approuve l'organisation des interclubs, des TDJ et des championnats Aveyron.

8 - CALENDRIER CODEP

Les membres du Conseil d'Administration travaillent au calendrier du Comité en tenant compte du calendrier diffusé par la Ligue, des dates des tournois des clubs limitrophes.

Sébastien LAGARDERE diffusera le calendrier des TDJ aux départements 48 et 81.

Le calendrier du Comité est annexé au présent compte rendu.

Le Conseil d'Administration approuve le calendrier annexé.

9 - FONCTIONNEMENT TRJ

Anthony GEMARIN présente les modalités actuelles du fonctionnement du Comité dans le cadre des TRJ.

Les modalités de prises en charge par le Comité pour la saison 2017-18 pourraient être les suivantes :

- Frais d'inscription
- Frais de fourniture des volants
- Frais de fourniture des maillots
- Frais de mise à disposition d'un coach référant

Il conviendra également de rédiger une charte « coach – joueurs – parents » définissant les engagements de chacun.

Le Conseil d'Administration mandate la commission jeunes pour arrêter les modalités de prises en charge et soumettre une charte.

10 - COLLECTIFS

Il est proposé de maintenir en place un collectif jeunes. Trois dates sont à ce jour proposées :

- 23 septembre 2018
- 11 novembre 2018
- 24 février 2018

Patrick PELAT sera contacté pour encadrer les collectifs avec Manu NOUVIALE.

Il est proposé de mettre en place un collectif adultes. Les collectifs adultes pourraient se tenir en matinée aux mêmes dates que les collectifs jeunes, sans intervenant extérieur.

Le Conseil d'Administration approuve le maintien des collectifs jeunes et la mise en place d'un collectif adulte.

11 - PARTENARIAT

Un point sur le contrat en cours avec SPORTSRAQUETTES doit être fait.

Le recensement des besoins du comité en matière de partenariat sera dressé.

12 - ACTIONS COMMUNES AVEC COMITES 48 ET 81

Xavier ARMENGAUD se rapprochera de Frédéric JAUGEY pour prendre contact avec les comités 48 et 81.

13 - QUESTIONS DIVERSES

Christophe MARION va travailler à la mise en place de 3 points de visioconférence :

- Rodez, chez A2E,
- Villefranche, lieu à déterminer,
- Saint-Affrique, lieu à déterminer.

La reprise en main du site web du Comité doit également être engagée cette année (suppression de l'ancien site à envisager).

Un nouveau logo pourrait être mis en place, ci-dessous une proposition de Florian LAMBIN :



Le choix du nouveau logo sera arrêté cette fin d'année.

Au titre de la promotion, des déplacements sur les principaux événements (Internationaux de France, Championnat de France...) pourraient être organisés par le Comité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.